



Bien grandir à Lanvallay



Politique Enfance Jeunesse 3-25 ans
Commune de Lanvallay

SOMMAIRE

1. Objectifs	3
2. Des parcours structurants et ouverts	4
2.1. Parcours de l'éclosion à l'accompagnement	4
2.1.1 Objectif 3-15 ans	4
2.1.2 Objectif 11-25 ans	4
2.2. Parcours Citoyen	5
2.2.1 Objectif 3-15 ans	5
2.2.2 Objectif 11-25 ans	5
2.3. Parcours Développement Durable	5
2.3.1 Objectif 3-15 ans	5
2.3.2 Objectif 11-25 ans	5
2.4. Parcours Découverte	6
2.4.1 Objectif 3-11 ans	6
2.4.2 Objectifs 11-25 ans	6
3. Modalités de la mise en œuvre	7

1. Objectifs

La commune de Lanvallay soutient un programme Enfance Jeunesse qui **ouvre ses services à tous les publics**, notamment les plus fragiles. L'éducation à la **citoyenneté** est au cœur de ses priorités.

“ Rendre l'homme et le citoyen le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible. ”

Elle favorise donc la **prise de décision** et l'**autonomie** des personnes qu'elle accueille. Notre politique s'inscrit dans la durée.

Ouverture, divertissement, éducation et accompagnement sont la base des activités proposées par le service Enfance Jeunesse. Il développe des projets qui s'articulent selon des parcours complémentaires axés sur les questions citoyennes, environnementales, humanistes et sociales. Cela passe aussi par la vie quotidienne (hygiène, repas, repos), les activités sportives, ludiques et culturelles. L'**autonomie** et le **jugement** sont encouragés. L'enfant puis le jeune contribuent au bon fonctionnement des services qui leur sont dédiés et participent avec un engagement croissant à la prise de décision. L'**ouverture aux autres acteurs** du territoire est aussi de mise (les personnes âgées, les élus, les associations, l'école maternelle, l'école élémentaire, les services municipaux et les dispositifs extra-communaux).

Des valeurs fédératrices :



Ces valeurs entrent dans un concept d'**apprentissage populaire** ouvrant à la citoyenneté puisqu'il associe une dimension humaniste de développement de l'individu (selon son parcours de vie et son environnement) à une dimension politique d'émancipation (place de l'individu dans la société). Ses méthodes pédagogiques favorisent la créativité.

La politique du Bien Grandir à Lanvallay reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser, à tous les âges de la vie. Elle accompagne chacun dans son parcours en apportant un **soutien pour franchir les étapes de la vie**. Elle cherche à former des citoyens éclairés, autonomes et donc épanouis dans la société.

Apprendre de manière ludique, confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter l'autre, accompagner dans les projets, proposer des alternatives en sont quelques-unes de ses applications.

Finalités

La politique Enfance Jeunesse s'articule selon des objectifs et des modalités qui varient selon l'âge et le parcours du destinataire.

En lien avec les familles et l'École, cette politique doit permettre à chaque personne, en interaction avec les autres, de se construire, d'**évoluer en confiance** et d'être capable de saisir les opportunités qui se présentent, ou de s'en créer. Elle offre également la possibilité aux enfants puis aux jeunes de s'inscrire dans une démarche d'**intelligence collective** qui fonde leur rôle dans la construction du bien commun.

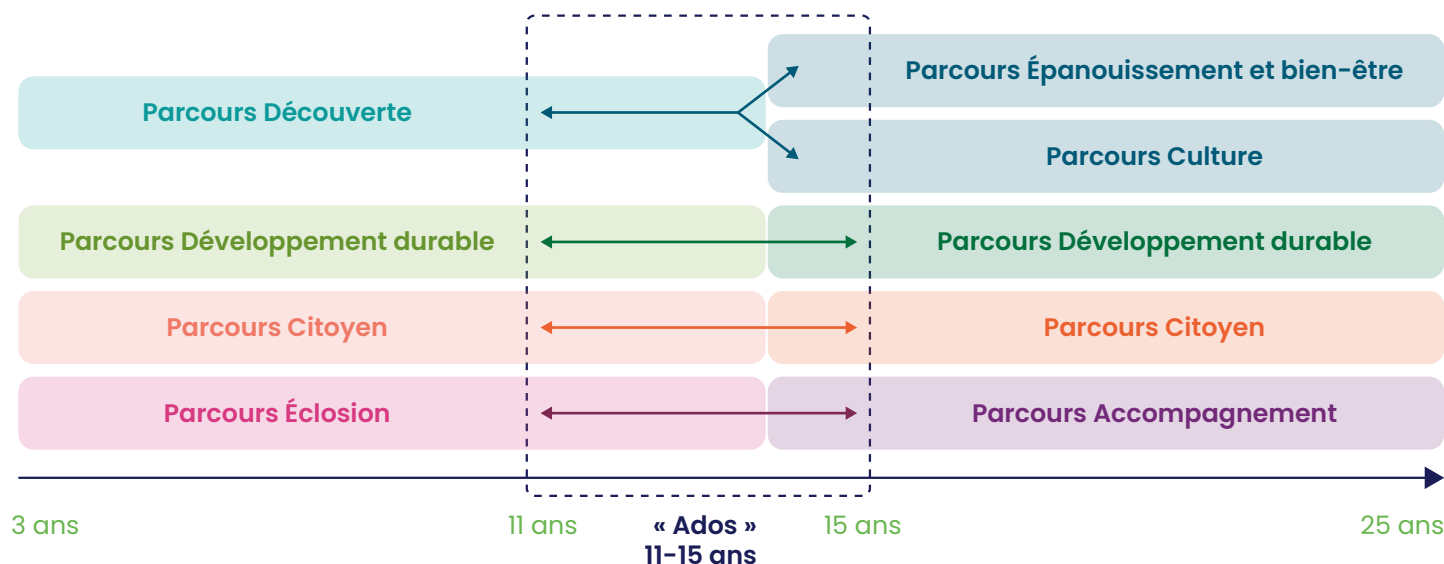
2. Des parcours structurants et ouverts

qui favorisent l'autonomie et la construction

La politique du « Bien grandir à Lanvallay » s'articule à travers 4 parcours qui en deviennent 5 à partir de l'âge pivot « Ados » 11-15 ans.

Les enfants en sont d'abord bénéficiaires (3-15 ans), avant d'en devenir progressivement acteurs (11-25 ans).

Les parcours constitutifs du « Bien grandir à Lanvallay » :



Divertissement, ouverture, éducation et accompagnement

2.1. Parcours de l'éclosion à l'accompagnement

2.1.1 Objectif 3-15 ans

Favoriser l'épanouissement de l'individu.

Promouvoir l'estime de soi de l'enfance à la jeunesse. Permettre à l'enfant ou au jeune de se sentir capable de choisir un parcours plutôt qu'un autre. L'image de soi, lorsqu'elle est positive, facilitera la capacité à faire des choix, à s'ouvrir aux autres, à négocier, à s'investir, à prendre des risques.

- Favoriser le développement de l'**autonomie** de l'enfant ou du jeune, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- Permettre à l'enfant ou au jeune d'être **acteur** de l'organisation de projets individuels et/ou collectifs.
- Soutenir la **réussite scolaire**.
- Favoriser la **co-éducation** en assurant une continuité éducative (Famille - École - Commune).
- Accompagner et former les **animateurs**.
- Apporter un soutien à la **parentalité**.

2.1.2 Objectif 11-25 ans

Accompagner les jeunes dans leur entrée dans l'âge adulte et dans la vie ; contribuer à la réussite des parcours individuels.

- Aider à la **formation** et à l'information.
- Soutenir la **réussite scolaire**.
- Développer une politique d'**insertion économique et sociale**.
- Faciliter l'**accès aux droits**.
- Renforcer les partenariats avec les **institutions supra-communales**.
- Soutenir les jeunes dans leur **parcours**.

2.2. Parcours Citoyen

2.2.1 Objectif 3-15 ans

Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne pour le « mieux-vivre » ensemble.

Mettre en place des règles, expliquées aux enfants ou aux jeunes, afin que chacun puisse bien évoluer dans le groupe. Être vigilant sur les comportements et insister notamment sur des notions fondamentales comme « le respect », « l'écoute des autres », « l'entraide ». Dans le cadre de son apprentissage progressif de la citoyenneté, l'enfant ou le jeune participera à la vie du groupe, il aura la possibilité de donner son opinion, de faire des choix, d'agir...

- Favoriser des relations fondées sur le **respect mutuel, la coopération et l'entraide** : règles de vie.
- Favoriser la **tolérance** et la reconnaissance de la **diversité**.
- Accompagner l'enfant ou le jeune dans son rôle d'**acteur citoyen**.
- Mettre en place une **démocratie participative** pour l'élaboration des activités, sorties et projets.
- Favoriser les **liens intergénérationnels**.
- Structurer un volet **CME** enfant.

2.2.2 Objectif 11-25 ans

Engager les jeunes de Lanvallay dans toutes les formes d'expression démocratique à l'échelle de la commune ; promouvoir la participation citoyenne ; renforcer la place des jeunes dans la vie et l'espace public.

- Accompagner le **premier vote**, l'inclusion citoyenne et le parcours citoyenneté.
- Aider les jeunes à se saisir de leur **territoire** et de ses potentialités.
- Structurer un volet **CMJ** jeune.
- Permettre aux jeunes d'être acteurs de l'organisation de **projets individuels et/ou collectifs**, en intégrant les jeunes aux politiques participatives et aux groupes de projet, en favorisant le développement de « projets cibles » (spécifiques) pilotés par les jeunes et en développant une pépinière association jeune.
- Développer des modes et des **lieux d'expression** propres.
- S'engager dans l'**égalité entre les genres** et lutter contre les discriminations.

2.3. Parcours Développement Durable

2.3.1 Objectif 3-15 ans

Donner au niveau local du sens à une mobilisation globale.

Aider les enfants et les jeunes à prendre conscience des ressources limitées de la planète et les accompagner dans leur démarche pour devenir un écocitoyen et être un acteur/ambassadeur sur le territoire.

- Sensibiliser les enfants et les jeunes à l'**écocitoyenneté** (environnement, protection de la nature, biodiversité...).
- Participer aux **actions** mises en place par le territoire ou la commune pour le développement durable.
- Encourager les enfants et les jeunes pour qu'ils participent à de **nouveaux modèles de consommation** et de production.
- Encourager les enfants à développer et dynamiser la politique du développement durable **au quotidien** (tri des déchets, consommation raisonnable des fournitures, gaspillage alimentaire...)

2.3.2 Objectif 11-25 ans

Donner au niveau local du sens à une mobilisation globale.

- Répondre à la dynamique de prise de **conscience écologique**.
- Connecter les jeunes aux dynamiques de l'**économie sociale et solidaire**.
- S'inscrire dans les **dynamiques municipales** (groupes de projet, action municipale) **et associatives**.

2.4. Parcours Découverte

2.4.1 Objectif 3-11 ans

Amener l'enfant ou le jeune à découvrir des pratiques variées et nouvelles en proposant un parcours d'éveil à la culture, aux arts et au sport.

Offrir un espace d'éveil, de découverte et d'expérimentation à l'enfant ou au jeune tout en assurant sa sécurité physique et morale et en respectant au mieux son rythme et ses besoins. Cela implique de créer un cadre clairement défini et rassurant et de valoriser l'enfant ou le jeune et ses réalisations, afin qu'il développe sa curiosité et acquière de nouvelles connaissances.

- Favoriser l'**ouverture** à des pratiques d'activités sportives.
- Développer des programmes ludiques pour informer sur la **prévention** et le **bien-être**.
- Favoriser l'**ouverture de l'esprit** et développer son esprit critique.
- Favoriser l'ouverture à la **culture**, à l'**art** et aux **spectacles** par la réalisation de sorties ou de projets.

2.4.2 Objectifs 11-25 ans

Déclinaison du parcours découverte pour les 11-25 ans.

Parcours épanouissement : loisirs, sport et bien-être

Favoriser la pratique sportive pour tous (cohésion, bien-être) ; favoriser l'épanouissement et l'émancipation de chacun ; promouvoir l'estime de soi.

- Favoriser l'accès aux **pratiques sportives**, quelles qu'en soient ses modalités et ses objectifs.
- Développer des **programmes ludiques** qui favorisent le vivre-ensemble et le bien-être.
- Mettre en place des politiques de **prévention sanitaire**.
- Mettre en place une **veille** sur les questions de santé et de bien-être.

Parcours culturel

Favoriser l'ouverture culturelle des jeunes en multipliant les prises de contact, la pratique et la découverte de la culture. Construire une diversité des regards, s'inscrire dans la démarche de l'éducation populaire (émancipation et construction de la citoyenneté).

- Dans le territoire, par une connexion accrue avec la **politique culturelle** et le développement des résidences de pratique artistique.
- Sur le territoire par une connexion accrue avec la **politique culturelle du bassin**.
- « Au-delà des montagnes » en développant les actions en direction des « **lieux de culture** ».
- Développer des **actions** où la culture fait partage.

3. Modalités de la mise en œuvre

Les enfants/jeunes de la commune se verront proposer ces parcours au sein desquels ils construiront leur propre cheminement, de manière plus encadrée pour les enfants puis avec une liberté grandissante à partir de l'adolescence (11-15 ans). Le « Local Jeunes » doit évoluer pour devenir le creuset de ces parcours. En premier lieu, sa gouvernance doit être impulsée par l'intelligence collective des jeunes.

La mise en œuvre de ces parcours revient au **service Enfance Jeunesse** de la commune qui les déclinera et les articulera par la construction d'actions en s'appuyant sur leur expertise. Cette mise en œuvre se fera dans un échange constant avec les élus porteurs du projet. Elle doit également se faire dans une démarche partenariale avec les différents acteurs de l'enfance et de la jeunesse du territoire (communal et extra-communal).

Chaque jeune doit être **au cœur de son parcours**, qu'il construit et qu'il pilote. Il doit être en capacité de prendre la mesure de son sens, de sa cohérence et de ses évolutions. Son parcours doit participer à son intégration dans le monde. Les jeunes pourront le valoriser en dehors de la politique Enfance Jeunesse, notamment dans le cadre de leur poursuite d'étude (Parcours Sup) ou de leur insertion dans le monde professionnel.

L'**âge pivot des 11-15 ans** mérite une attention particulière des services, au niveau de leur mobilisation et des activités proposées. La fuite des adolescents, une fois arrivés au collège, est une préoccupation majeure. Les capter est un objectif primordial pour construire une politique sur la durée.

La **nouvelle impulsion** du pôle Jeunesse doit permettre la réalisation de ces objectifs ambitieux mais indispensables pour la construction des jeunes de notre commune.

La **commission Enfance Jeunesse** mettra en œuvre des outils de diagnostic permettant la mise en œuvre et la pertinence des actions mises en place par les services. La commission se réserve le droit d'apporter les ajustements nécessaires à la politique Enfance Jeunesse après bilan.



Mairie de Lanvallay - 13 Rue de Rennes - 22100 LANVALLAY
02 96 39 15 06 - accueil@lanvallay.fr - www.lanvallay.fr